



Traité Péa

Michna 6 - Chapitre 4

גוי שקצ'ר את שדי'ו ואחר כן נתגייר, פטור מן הלקט ומן השכחה ומן הפאה.
רב יהודה מחייב בשכחה, שאין בשכחה אלא בשעת העמור.

Un idolâtre qui a (d'abord) moissonné son champ et ensuite s'est converti, est dispensé de lékète (glanure) de la shikh'ha (gerbe oubliée) et de la Péa. Rabbi Yéhoudah l'oblige à donner la shikh'ha (gerbe oubliée) car le devoir de celle-ci n'intervient qu'au moment de la mise en meule.

La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions

